

Déclaration sur la loi visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

La présente déclaration est faite conformément au projet de loi S-211, la Loi visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes. La présente déclaration décrit l'approche et les initiatives de Sydney James Management Inc. et de son groupe de sociétés apparentées (Le Warehouse Group) pour identifier et traiter les risques de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités commerciales et ses chaînes d'approvisionnement au cours de l'exercice financier commençant le 2 janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023.

Introduction

Warehouse Group est le lieu de rencontre local du Canada. Nous sommes fiers d'être des pionniers dans l'industrie de la restauration. Nous aimons nous amuser et offrir des aliments et des boissons à de bons prix. Nous nous engageons à créer des environnements éthiques dans nos communautés et à gagner la confiance de nos clients et de nos employés en faisant ce qu'il faut.

Depuis plus de 20 ans, nous sommes enracinés dans nos communautés à travers le Canada et dans l'État de Washington. Nous résidons actuellement en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec et à Seattle. Nous avons plusieurs locations sous différents noms tel que le El Furniture Warehouse, Le Bureau de Poste et Dime Roadhouse. Nos chaînes d'approvisionnement sont locales, nationales et internationales. Nous nous engageons à exercer nos activités de manière à protéger les droits de l'homme et de la femme et à éviter le travail forcé et le travail des enfants.

L'équipe du Warehouse Group s'efforce de créer un environnement accueillant et agréable pour tous nos clients, employés, sous-traitants et fournisseurs. Nous sommes une équipe de bonnes personnes qui font ce qu'il faut. Notre code de conduite définit les lignes directrices à suivre par nos équipes pour s'assurer qu'elles se conduisent d'une manière conforme aux valeurs fondamentales du groupe Warehouse Group.

Nos valeurs fondamentales sont les suivantes :

Chaque personne compte- Collaboration, soutien, travail d'équipe, inclusion, flexibilité, ouverture d'esprit.

Soyez une bonne personne - Être gentil, respectueux, accessible, accueillant.

Mode Party, Activé !- Le verre à moitié plein, optimiste, attitude positive.

Chaque gestion compte- Faites ce que vous dites : intégrité, fiabilité, confiance.

Soyez la raison - Être responsable, conscient, centré sur le client, tout est lié.

Structure de l'entreprise

Le Warehouse Group a été créé en 2003. Tous nos restaurants sont des entreprises privées. Notre siège social est situé à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, et nous avons également un bureau à Montréal.

Warehouse Group est une entreprise nationale qui compte plus de 700 employés à travers le Canada. Nous avons créé un code de conduite complet pour tous les employés. Ce code couvre actuellement les pratiques de travail équitables et la lutte contre la discrimination.

Nous soutenons le principe selon lequel tout emploi doit être volontaire et les travailleurs doivent avoir la liberté de quitter leur emploi à tout moment sans pénalité. Nous interdisons l'emploi de personnes dont le salaire est inférieur au salaire minimum légal, tel que défini par la législation et les réglementations locales, ou dont l'âge est inférieur à 18 ans, le montant le plus élevé étant retenu. Nous reconnaissons l'importance de protéger les jeunes travailleurs en leur offrant des conditions de travail appropriées et en respectant les normes du travail en vigueur.

Activités

Les restaurants du Warehouse Group sont des établissements indépendants situés sur la voie publique, principalement dans les zones métropolitaines. Nous sommes connus pour nos plats et nos boissons délicieux et abordables. Notre personnel porte notre mission Vendredi soir tous les soirs à un niveau supérieur en créant une atmosphère unique et amusante.

Nous sommes également une société de gestion de restaurants qui fournit à nos restaurateurs une expertise en matière de cuisine et de boissons, ainsi qu'en matière d'approvisionnement en produits. Nous fournissons également des services complets d'administration, de comptabilité et de ressources humaines.

Warehouse Group achète et vend également de la verrerie de restaurant et des produits de bar à de grands distributeurs.

Chaîne d'approvisionnement

Warehouse Group s'approvisionne en une large gamme de produits, y compris, mais sans s'y limiter, la nourriture, les boissons, la petite vaisselle, les produits jetables, les produits de nettoyage, le mobilier, l'équipement, les marchandises de marque et les uniformes.

Lorsque nous choisissons nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, nous recherchons ce qu'il y a de mieux dans le secteur. Nos principaux fournisseurs de denrées alimentaires, de fournitures, de boissons alcoolisées et non alcoolisées sont de grandes entreprises nationales réputées et cotées en bourse. Ces partenaires disposent d'équipes chargées de la responsabilité sociale des entreprises et sont membres de groupes de travail nationaux sur la chaîne d'approvisionnement qui soutiennent les actions visant à mettre fin aux violations des droits de l'homme et de la femme.

Risques liés à la chaîne d'approvisionnement

Nous reconnaissons qu'il existe un risque potentiel de travail forcé ou de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Nos partenariats actuels à long terme sont des leaders mondiaux de la distribution de boissons, de produits alimentaires et de fournitures connexes pour les restaurants et autres entreprises d'hôtellerie. Ils s'approvisionnent en marques ethniques et internationales du monde entier, ainsi qu'en produits d'origine locale.

Nous nous opposons fermement à l'esclavage et à la traite des êtres humains, sous quelque forme que ce soit, et souhaitons éliminer toute possibilité d'association avec ces pratiques dans le cadre de nos propres activités, de celles de nos fournisseurs et de nos sous-traitants. Nous souhaitons travailler avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et nos objectifs.

Évaluation des risques

En 2024, Warehouse Group entamera le processus d'engagement avec ses partenaires fournisseurs sur la question du travail forcé et du travail des enfants. Nous avons l'intention de développer un processus de cartographie et d'évaluation des risques. Nous identifierons les impacts négatifs potentiels des pratiques de nos fournisseurs et créerons une carte détaillée de la chaîne d'approvisionnement, afin de comprendre exactement d'où proviennent leurs produits et services. Lors de l'évaluation de leurs pratiques, nous

nous concentrerons sur les conditions de travail, l'impact environnemental et les normes éthiques. Nous nous concentrerons sur les régions ou les secteurs à haut risque.

Nous élaborerons un code de conduite des fournisseurs qui traitera du risque de travail forcé dans nos chaînes d'approvisionnement, tant avec nos nouveaux partenaires qu'avec nos partenaires actuels. Afin d'évaluer et de garantir régulièrement le respect des normes éthiques et des réglementations, nous mettrons en place un processus de diligence raisonnable. Ce processus comprendra, entre autres, des attestations des fournisseurs confirmant leur diligence, des visites sur place et des questionnaires annuels. Nous nous réjouissons de collaborer à des initiatives sectorielles afin de partager les meilleures pratiques et d'apprendre des autres, dans le but d'améliorer notre approche de l'identification et de l'atténuation des impacts négatifs.

Remédiation

Nous attendons des employés du Warehouse Group, des travailleurs contractuels et des partenaires d'approvisionnement qu'ils fassent preuve d'intégrité et qu'ils respectent les lois et les réglementations en vigueur dans toutes les juridictions où ils exercent leurs activités. Tout cas de manquement à ces attentes fera l'objet d'un examen approfondi et sera traité.

Les mesures correctives consisteront à engager des discussions avec le fournisseur et à surveiller les progrès jusqu'à ce que le problème soit résolu. Elles peuvent également consister à mettre fin aux relations avec les fournisseurs qui ne respectent pas les règles, à prendre des mesures correctives pour les travailleurs concernés et à signaler les violations aux autorités.

Formation

Tous les directeurs et responsables de l'équipe chargée des achats recevront une vue d'ensemble de cette nouvelle législation et de son impact sur nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.

Nous nous engageons à sensibiliser les employés et les parties prenantes aux risques du travail forcé et du travail des enfants, ainsi qu'à leurs responsabilités dans le respect de cette politique. Pour ce faire, nous développerons et mettrons en œuvre des programmes de formation afin de nous assurer que les employés comprennent l'importance du respect de la législation et sont équipés pour identifier et traiter les violations potentielles. Ces programmes comprendront une formation obligatoire et des ateliers mettant en évidence des exemples réels pour illustrer l'impact et les conséquences du non-respect de la

politique. Nous recueillerons des informations en retour afin d'améliorer en permanence les programmes de formation et de remédier à toute lacune ou préoccupation.

Conclusion

Le Warehouse Group s'engage à promouvoir des pratiques commerciales éthiques et à protéger les droits de l'homme tout au long de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. En adhérant à cette politique, nous démontrons notre volonté de lutter contre le travail forcé et le travail des enfants, contribuant ainsi à un monde plus juste et plus durable.

Cette politique offre un cadre pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants, conformément au projet de loi canadien S-211, Loi édictant la Loi visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Il a été publié au nom du Warehouse Group et approuvé par son conseil d'administration.

Signé,



Dan Wilson

25 Mai, 2024